

d'incrédulité. Je lui ai dédié mes lettres aux *Directeurs du Pays*, et je le prie de vouloir bien les avoir pour agréables, en les bénissant, pour qu'elles produisent des fruits de vie.

Enfin, comme je ne pense pas avoir occasion de vous écrire, avant mon départ pour Rome, qui aura lieu à la fin de Mars, je profite de la présente, pour vous faire mes adieux. Car vous savez sans doute que par une Lettre de Son Eminence le Card. Caterini, en date du 18 Janvier dernier, le St. Père informé tous les Evêques de la Catholicité que, dans le mois de Mai prochain, deux Consistoires semi-publics seront convoqués, après lesquels, le jour de la Pentecôte, seront proclamés au nombre des Saints les Bienheureux Martyrs Japonais de l'Ordre franciscain des Mineurs Observants, savoir, le Bienheureux Jean Baptiste et ses compagnons, et de même le Bienheureux Michel des Saints, Confesseur de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité-de-la-Rédemption-des-Esclaves.

Sa Sainteté considérant que, vû l'état déplorable dans lequel se trouve la majeure partie de l'Italie, les Evêques de cette partie du monde, autrefois si florissante, et aujourd'hui si affligée, ne pourront guères se rendre à Rome, selon l'usage, pour donner leur opinion, et augmenter par leur présence la grandeur de cette solennité, a ordonné au susdit Cardinal Préfet de *donner à tous les Evêques du monde catholique l'heureuse nouvelle de cette affaire, et en même temps de leur déclarer que ce serait pour Elle une chose très-agréable de voir tous les Evêques qui, soit de l'Italie, soit des autres parties du monde, jugeront à propos de faire ce voyage à Rome, sans préjudice pour les fidèles, et sans aucun obstacle, afin de pouvoir assister aux Consistoires et à ces grandes solennités. Du reste, ce voyage à Rome, dans le cas où on pourra le faire pour se conformer à l'intention du St. Père, sera considéré comme fait pour satisfaire à l'obligation de la visite " Sacrorum liminum."*

Son Eminence déclare en même temps qu'on ne pouvait lui donner un ordre plus agréable.

Je me rends à cette invitation du St. Père, 1^o parce que dans les circonstances actuelles, elle est pour moi un ordre ; 2^o parce que j'aurais à aller à Rome l'année prochaine, pour y rendre compte une seconde fois du diocèse ; ce que j'aurais dû faire en 1860, qui était l'échéance de mon second *decennium*, et qu'il m'a fallu une dispense apostolique, pour différer ; 3^o parce que l'état de paix dans lequel se trouve ce pays me permet de faire ce pèlerinage plus facilement que beaucoup d'autres Evêques qui